



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ASSOMPTION

DATE MODIFIÉE POUR LA SÉANCE DU MOIS DE MARS 2018

PRENEZ AVIS :

Qu'en conformité avec l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), à titre de greffière adjointe, je donne avis que, contrairement au calendrier des séances ordinaires fixé en début d'année, le conseil municipal a pris la décision d'apporter le changement suivant :

- La séance ordinaire du conseil municipal prévue le mardi 13 mars 2018 sera tenue le **mardi 20 mars 2018 à 19 h 30.**

Donné à L'Assomption, le 7 février 2018 et publié le 13 février 2018.

Chanelle Renaud
Greffière adjointe et avocate